

comme nous l'avons déjà dit, à en adopter d'autres. Si d'autres mesures se révélaient nécessaires, elles seraient annoncées à la Chambre.

C'est la réponse que je tentais de donner au chef de l'opposition.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ou ses collaborateurs ont-ils lu le Livre blanc présenté récemment au Parlement du Royaume-Uni?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande au ministre si ses adjoints ont lu un Livre blanc. Je suis sûr qu'il ne considère pas cette question comme opportune.

M. Baldwin: A propos de la question soulevée par Votre Honneur, je voudrais simplement demander si une certaine ligne de conduite est envisagée. Le Livre blanc laisse entendre que le recours au système de pré-alerte pour les prix et les revenus ainsi qu'à des lignes directrices précises pourrait constituer une arme efficace contre l'inflation. Le ministre a-t-il examiné cette proposition du Livre blanc?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, nous avons examiné une foule de propositions, dont certaines des vis-à-vis, à propos, par exemple, de l'établissement, d'une commission des prix et des revenus, qui s'efforce de donner des lignes directrices facultatives, malgré les railleries des députés d'en face.

L'hon. M. Stanfield: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le chef de l'opposition veut poser une autre question complémentaire...

L'hon. M. Stanfield: Non, monsieur l'Orateur, je veux poser la question de privilège.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès du chef de l'opposition. Je ne m'étais pas rendu compte qu'il posait la question de privilège.

L'hon. M. Stanfield: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances vient de faire une erreur que je voudrais rectifier. Ce n'est pas l'opposition qui avait recommandé l'établissement de la Commission des prix et des revenus.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Cette commission avait été recommandée par un groupe d'étude nommé par le gouvernement. On ne devrait

[L'hon. M. Benson.]

pas permettre au ministre des Finances de commettre une pareille erreur à la Chambre sans la relever.

Des voix: Bravo!

[Plus tard]

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, en posant la question de privilège, je voudrais présenter mes excuses au chef de l'opposition. J'avais cru qu'il avait proposé un moyen pratique de combattre l'inflation par l'entremise de la Commission des prix et des revenus. On me dit maintenant qu'il n'en est rien.

Une voix: Nous aurions pu vous le dire nous aussi.

LES AFFAIRES INDIENNES

LES PRIVILÈGES DE FRONTIÈRES DES INDIENS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Fera-t-il, à l'appel des motions, une déclaration où il indiquera l'opinion officielle du gouvernement quant à l'application du traité Jay, en général, et des privilèges de frontières de milliers d'Indiens, en particulier? Fera-t-il cette déclaration cette semaine ou dès la première semaine après le congé de Noël? Je pose cette question, Votre Honneur, parce que jeudi, après demain, sera le premier anniversaire du barrage du pont à l'île Cornwall et aussi parce que les Indiens revendiquent...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé une question. Il n'a pas, à mon avis, à expliquer à la Chambre les raisons qui ont motivé la question. Elle est valable et le ministre voudra peut-être y répondre.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, la question de franchir la frontière canado-américaine, par tout citoyen canadien, relève de mon collègue, le ministre du Revenu national, à qui je demanderais de faire des commentaires.

[Traduction]

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, le ministre consultera-t-il ses collègues, le ministre du Revenu national et le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, afin de pouvoir s'engager au nom du gouvernement, à interrompre immédiatement le harcèlement des Indiens à la frontière, du moins tant qu'il subsistera un doute quant à la valeur du traité Jay?